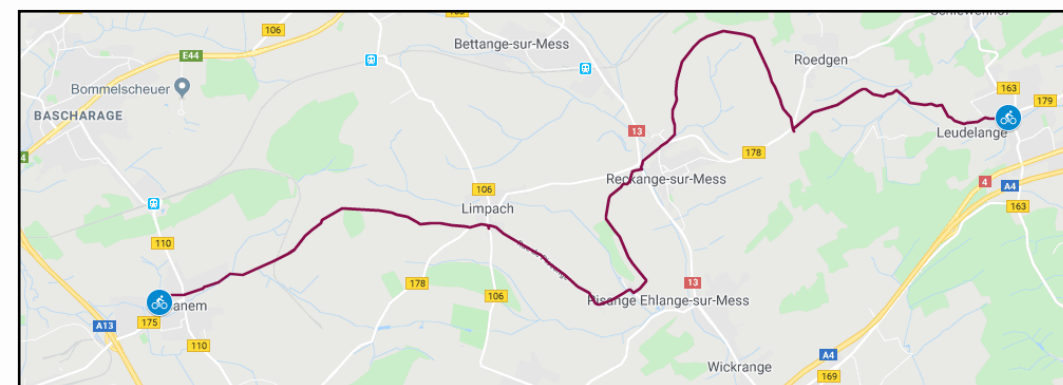


PC9 Faubourg Minier

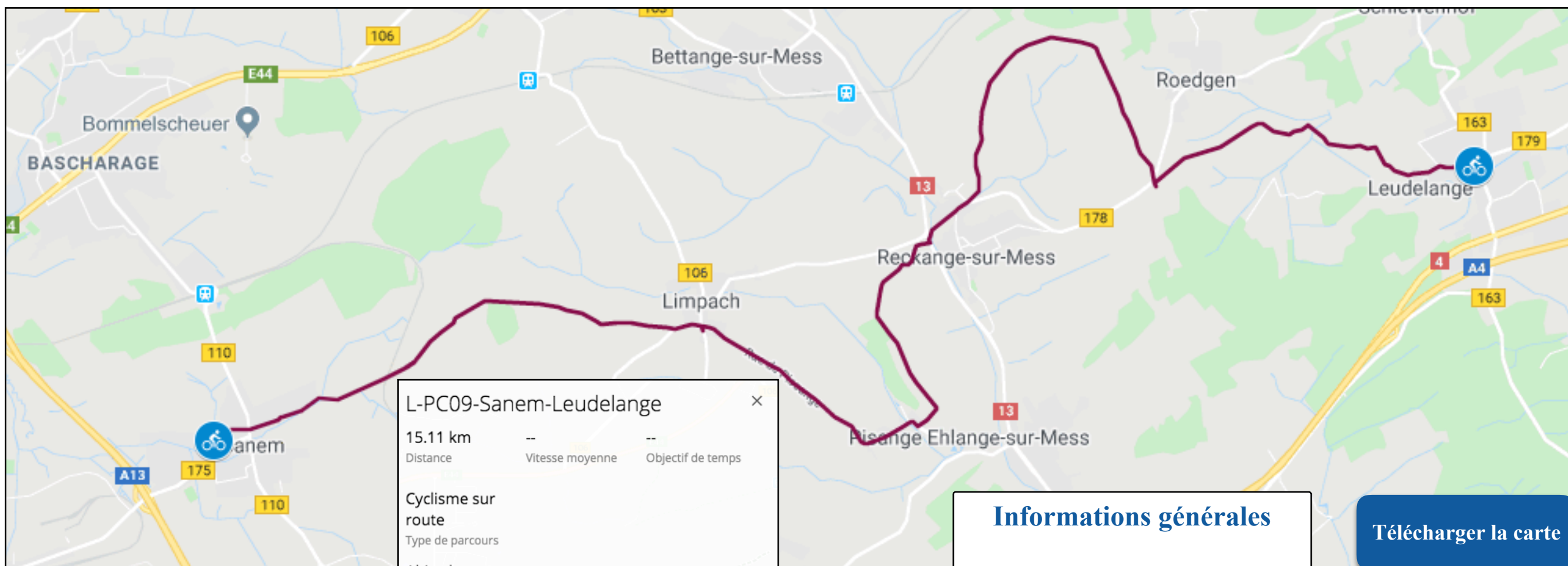
de Sanem à Leudelange



PC9 Faubourg Minier

de Sanem à Leudelange

15 km



Informations générales

Départ : Sanem (49,54788- 5,92558)

Arrivée : Leudelange (49,56737- 6,06365)

Distance : 15 km

Difficulté : voir profil gpx ci-contre

Villes et villages traversés :

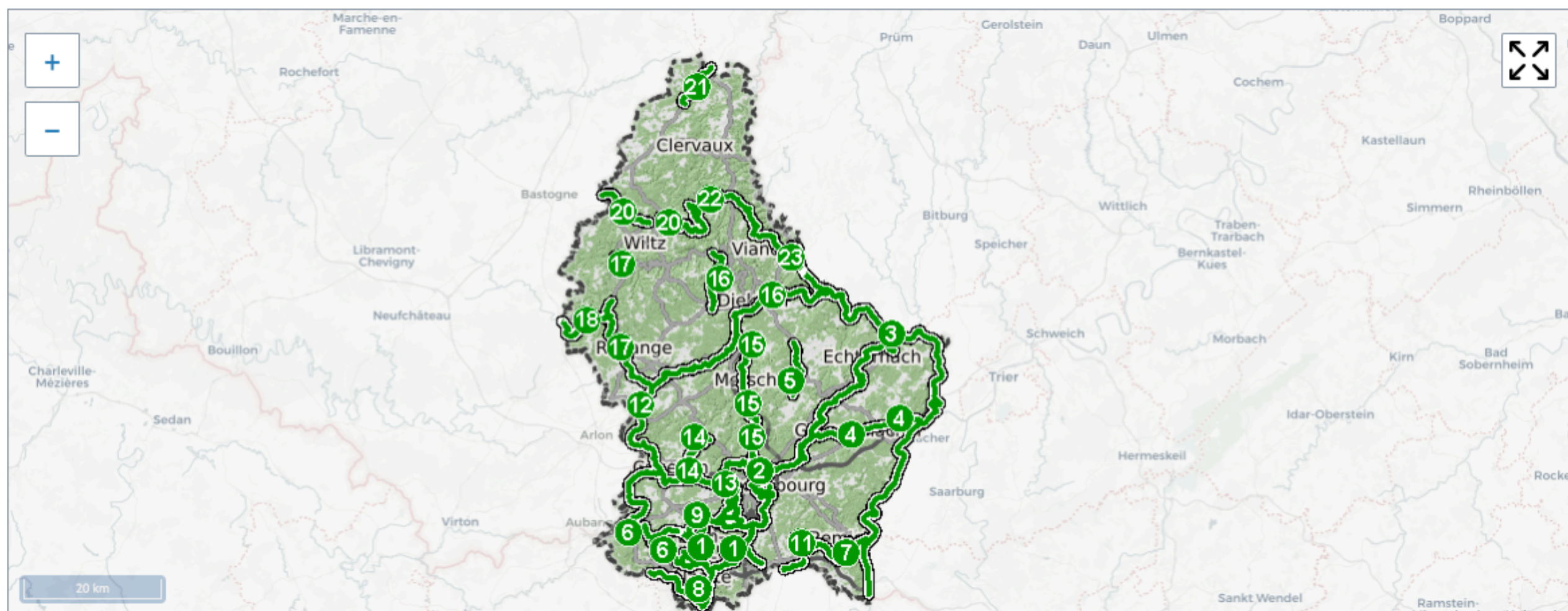
Sanem (km 0), Limpach (km 4,5),
Pisange (km 6,0), Reckange-sur-Mess
(km 8,5), Rodeten (km 12,0),
Leudelange (km 15,0).

[Télécharger la carte](#)

Itinéraires nationaux

Le réseau tel que prévu par la loi englobe quelque **950 km de pistes** dont actuellement **600 km sont réalisées**. Une extension éventuelle du réseau, qui comporte actuellement **23 pistes**, nécessiterait une modification de la loi de 1999.

Nombre de communes réalisent ou projettent des infrastructures cyclables locales qui complètent naturellement le réseau nationale et qui sont le préalable nécessaire à la promotion et l'enracinement du trafic non-motorisé.





Informations pratiques

- Longueur : 15,6km
- Début : Sanem
- Fin : Kockelscheuer
- Assise : Entièrement sur site propre à l'exception du tronçon Limpach-Ehlang et de la traversée de Sanem sur chemin communal
- Point le plus bas : 290m (Sanem)
- Point le plus haut : 362m
- Degré de difficulté : valonné
- Villages traversés : Sanem, Limpach, Pissange, Reckange-sur-Mess, Leudelange
- Communes traversées: Sanem, Reckange-sur-Mess, Leudelange



La **PC9** «Faubourg Minier» prend son départ au centre de Sanem, au point le plus bas à 290m, où elle touche la **PC6** «PC des Trois Cantons» qui elle relie Linger à Remerschen (partiellement réalisée). Pour accéder à la piste, il faut soit prendre le départ au carrefour « rue de la fontaine » / «rue de la Chiers» au centre de Sanem, soit au carrefour «rue d'Esch» (CR110) / «Grand-Rue» par la «rue de Limpach» en direction Est.

La piste quitte Sanem en passant à droite sur un petit chemin longeant la «Rouerbaach». A la prochaine bifurcation la piste continue tout droit. Par le chemin qui tourne à gauche, il existe la possibilité de rallier le village de Sprinkange. La piste monte en direction du «Scheierbësch» qui constitue le deuxième point le plus haut de cette piste à 351m en traversant la ligne de chemin de fer entre la z. i. «Bommelscheier» à Bascharage et l'Arsdorferhaff. Attention : Il s'agit d'un passage à niveau sans barrière ! Vers l'Est se trouve le village de Limpach, lequel peut être atteint en suivant sur une centaine de mètres le CR178 entre Aessen et Limpach. Attention : Le virage sur le CR178 auquel aboutit la piste manque de visibilité. Il faut absolument s'arrêter et contrôler si le passage est libre.

Au croisement suivant à l'entrée de Limpach, il faut suivre la « rue de Pissange » sur le CR172. Bien que la route semble très étroite, elle est ouverte à la circulation dans les deux sens et ceci jusqu'à Pissange. On entre à Pissange par la «Duerfstrooss» en descente. Attention : Partie en pavé à la fin de la descente avant le virage à droite. Après ce virage la piste cyclable tourne à gauche et remonte une pente courte mais sèche pour redescendre vers le village de Reckange-sur-Mess.

Avant d'y arriver il faut passer la « route des trois cantons », la N13 entre Windhof et Bous, route à trafic très élevé (!!!). A Reckange il faut tourner à gauche à la première rue (rue de la fontaine) pour tourner de nouveau à gauche à la prochaine intersection. Au carrefour suivant (CR178) il faut de nouveau tourner à droite pour quelques mètres et croiser la route pour s'engager dans le petit chemin à gauche. Après un virage commence la montée au «Härebierg» où par après il est possible d'apercevoir à sa droite Dippach-gare. La piste tourne en grande boucle vers le Sud avec des vues imprenables sur Reckange-sur-Mess et la région sud-ouest du pays, le «Minett».

Il faut ensuite croiser le CR178 et pour prendre le chemin à gauche en direction de Leudelange. La piste descend légèrement à travers les champs pour remonter directement au Gaalgebësch et entrer à Leudelange (rue Eich). Elle suit cette rue jusqu'au niveau de l'église, point du terminus. Toute la dernière partie est actuellement signalée par des panneaux interdisant toute circulation à l'exception de celle des cycles.

A partir de ce point, il y a la possibilité de soit suivre la « rue de Cessange » (CR179) pour retrouver la **PC1** après 2,5km (sortie de la z.i. Grasbusch), soit de suivre le CR163 «rue du Lavoir» en direction sud sur la **PC10** «François Faber».